

Saint-Hélen

Conseil municipal. Une salle mise à disposition de l'Ogec

C'est Martine Bugeaud, premier adjoint, qui a présidé au premier conseil municipal de rentrée, jeudi, en raison de l'indisponibilité de Pascal Perrin, pour raison de santé. Lors de ce conseil, les conseillers à l'unanimité ont validé la convention de mise à disposition de la salle d'honneur de la mairie qui sera signée entre le maire de la commune et le président de l'Ogec. Transformée en salle de classe depuis la rentrée scolaire du 4 septembre et ce, pour la durée des travaux de construction d'un bâtiment modulaire, la salle de la mairie sera louée 50 € par semaine d'occupation.

Les bilans chiffrés de l'année scolaire. Cantine : durant 139 jours de cantine scolaire, 19.701 couverts (enfants) plus 114 pour le personnel de service ont été préparés, pour une dépense totale de 122.945,09 €

(coût moyen de 5.91 €/repas) ; 49 % de cette somme est à la charge de la commune.

Garderie : 9.172 gardiennages ont été enregistrés pour un coût de revient de 4.15 €. La participation de la Caf est de 41,35 %, celle des familles 55,42 % et 3,23 % pour la commune.

Tap : Compte tenu du fonds de soutien de 16.560 € perçu pour les activités périscolaires, 20.581,84 € restent à la charge de la commune soit 55,41 %.

ALSH du mercredi : le centre de loisirs est commun à Saint-Hélen et à La Vicomté. Durant 36 journées d'ouverture, 701 enfants y ont été accueillis ; sur 23,42 € de coût moyen, 29 % sont à la charge des parents, 45 % à celle de la commune et 26 % autres (participation de la Vicomté et subventions).

(À suivre)